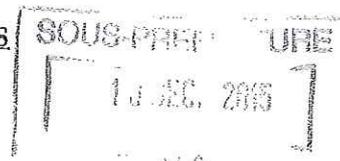


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 22 Octobre 2015**



L'an deux mil quinze et le vingt deux octobre le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Michel DESBOIS, Maire

**Présents:** DESBOIS Michel, JOUFFE Jean-Yves, LEFEUVRE Anne-Marie, PRUAL David, REBILLARD Pascale, LE MOAL Philippe, COSSON Christian, PROY Denis, COMMAULT Romaric, DAVEY John

**Absents excusés :** DIXON-GIBBS Sarah (procuration à DAVEY John)

**Secrétaire de séance :** REBILLARD Pascale

**Objet : Avis sur le Projet de schéma départemental de coopération intercommunale**

Le mardi 13 octobre 2015, Monsieur le Préfet a présenté, aux membres de la commission départementale de coopération intercommunale, le projet de schéma dans le cadre de la loi NOTRe.

Ce schéma comporte deux sous-parties

- La première vise à réorganiser les intercommunalités à fiscalité propre à un seuil d'habitants se rapprochant au plus près des bassins de vie des habitants.
- La seconde prévoit la rationalisation des syndicats de gestion intercommunaux et mixtes.

Ce projet de schéma doit être soumis à l'avis des collectivités territoriales concernées. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les propositions qui concernent notre collectivité à savoir : Fusion de la Communauté de Communes du Pays de Matignon avec la Communauté de communes Plancoët-Plélan.

Après délibération et vote le conseil Municipal :

- s'oppose (par 10 voix contre et une abstention) au projet de schéma départemental de coopération intercommunale tel qu'il est présenté par Monsieur le Préfet
- considère que le SCOT et la Charte du Pays de Dinan mis en place sont les bases d'un projet intercommunal cohérent et ambitieux
- ambitionne de rejoindre une intercommunalité à l'échelle du Pays de Dinan (9 voix pour une intercommunalité avec DINAN, 1 voix pour une intercommunalité avec LAMBALLE et 1 abstention)

Pour copie conforme  
A SAINT-MELOIR-DES-BOIS

Le 26 octobre 2015

Le Maire,



